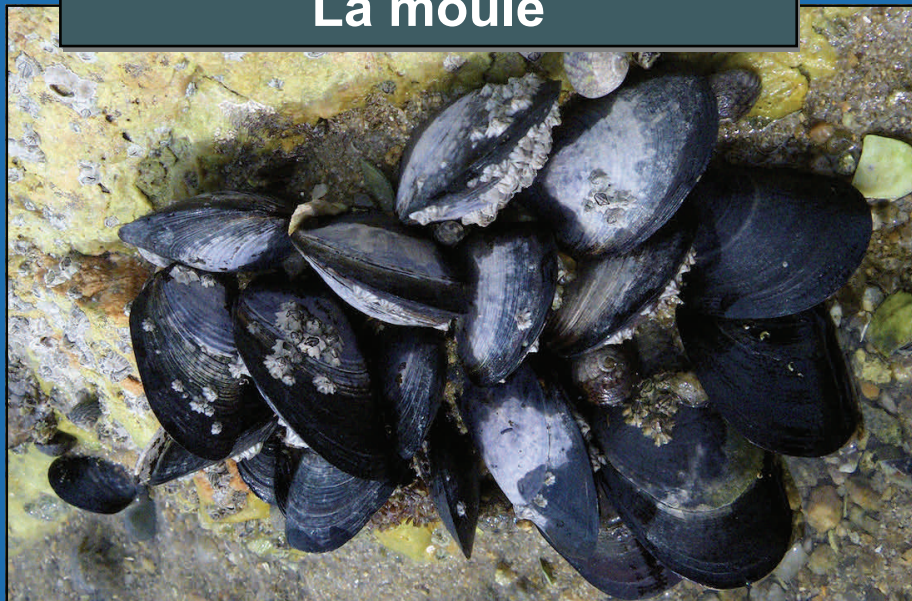


La moule



Photos : VivArmor, Florence Gully.

Cayeux, charron (*Mytilus sp.*)

- ◆ **Classification** : Mollusque bivalve non fouisseur
- ◆ **Habitat** : Zone des marées et jusqu'à -10 m, estuaires. Fixée aux rochers, pieux en bois des côtes battues par son byssus. Peut vivre en eau très polluée.
- ◆ **Régime alimentaire suspensivore** : se nourrit du plancton en filtrant jusqu'à 5 litres d'eau de mer par heure.
- ◆ **Longévité** : 15 ans (12 cm max.)
- ◆ **Particularité** : Animal grégaire qui se fixe souvent à d'autres moules, formant ainsi des moulières pour se protéger de la force des vagues. Certaines moulières peuvent atteindre 30 cm d'épaisseur. La moule peut supporter une période de quelques jours hors de l'eau.
- ◆ **Réglementation pour les pêcheurs à pied de loisir dans les Côtes d'Armor** :
 - Taille minimale de capture : 4 cm (1 à 2 ans).
 - Quantité autorisée : 300 individus (environ 3 kg).
 - Outils autorisés : couteau, griffe.



VivArmor
Nature

VivArmor Nature
10 Bd Sévigné 22000 St-Brieuc
02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr